

SOMMAIRE

Une : Droits et libertés – Orga et Vie syndicale / Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la FNIC du 6 septembre 2022. **p2/**
Hausse du tarif de l'électricité **p.3** / Tract : "Contre l'austérité salariale, mobilisation générale le 29 septembre." **p.4** /

l'agenda



CEF

les 19 et 20 septembre 2022

JOURNÉE D'ÉTUDE
"HANDICAP visible, invisible."

le 12 octobre 2022

Droits et libertés

Le Conseil de défense et de sécurité nationale :

Créé en 2009 par décret, le Conseil de défense et de sécurité nationale a remplacé le Conseil de sécurité intérieure instauré en 1986, après les attentats de 1985/1986 en France.

Sous la présidence du chef de l'Etat, c'est un Conseil des Ministres restreint dont la composition est fixée par le Président en fonction des points à l'ordre du jour.

Tous les participants sont tenus au secret-défense. Il n'y a donc aucune communication sur les informations échangées lors de ces réunions. Si en matière de sécurité intérieure ou de sécurité nationale, cela pourrait se comprendre, ce que nous avons connu sur le Covid et maintenant sur l'énergie, est surtout le moyen pour le président et le gouvernement de prendre des décisions sans transparence, en contournant le gouvernement, ou motivation sur la justification des choix faits. ■

Les chiffres

44 milliards d'euros
de dividendes versés au deuxième
trimestre par les entreprises françaises,
et **544 milliards de dollars**
dans le monde

Orga et vie syndicale

53^{ème} Congrès confédéral :

Participation active des syndicats

La Fédération compte sur l'investissement de chacun des Syndicats de la FNIC-CGT pour participer aux réunions qui seront organisées dans chacune des régions par les référents afin que chacun des Camarades mandatés au 53^{ème} Congrès confédéral ait la capacité de rencontrer les Syndicats dont ils seront porteurs des voix, dans le but de débattre du document d'orientation. Ce qui facilitera la prise de décisions du Camarade mandaté au moment des différents votes durant ce Congrès.

Le Congrès est un moment essentiel de la vie de notre Organisation. Il doit permettre de répondre aux déclarations statutaires mais aussi de tracer des perspectives pour définir notre stratégie et notre démarche syndicale pour les trois années à venir. Le Congrès confédéral, comme tous les Congrès des Organisations de la CGT, est un moment qui doit être démocratique.

Le Congrès confédéral est avant tout le Congrès de l'ensemble des Syndicats et Syndiqués de la CGT. ■

Réunions fédérales à venir

- 15/09 **Négoce : CMPPNI**
- 15/09 **Pétrole : CPNSS Sécurité**
- 15/09 **Plasturgie : CPNE**
- 21/09 **Chimie : CPPNI**
- 21/09 **Caoutchouc : CPPNI**
Caoutchouc : CPNEFP
- 22/09 **Officines : CPPNI**
- 23/09 **Pétrole : CPNE**
- 27/09 **Chimie : CPNE**
- 03/10 **Officines : CPPNI**
- 05/10 **Industrie pharma et Fabrication à façon : Assemblée Générale**
- 05/10 **Ind. Pharma : CPNEIS**
- 06/10 **Répartition Phar : CPPNI**
- 13/10 **Négoce : CMPPNI**
- 14/10 **Répartition Phar : CPPNI**

558 euros par mois

et par adulte, c'est avec cela que vit la moitié de l'humanité, et souvent beaucoup moins.

(source World Inequality Database (WID))



L'actualité du **MILITANT** des industries chimiques est une publication de la **FNIC** (Fédération Nationale des Industries Chimiques)

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil cedex

Tél. : 01 84 21 33 00 / www.fnic-cgt.fr / e-mail : contact@fnic-cgt.fr

Directeur de publication : **Emmanuel Lépine**

Bimensuel - 1,06 euros

ISSN : 1762-4991 - N° de CPPAP : 1025 S 06566

Imprimé par nos soins

Actualité sociale

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 SEPTEMBRE 2022

Le 6 septembre 2022 s'est déroulée l'Assemblée Générale des Syndicats de la Fédération.

330 militantes et militants présents, représentant plus de 110 syndicats ont débattu toute la journée sur les enjeux de la période, avec plusieurs axes :

- La dénonciation de la guerre, que ce soit celle menée par l'armée israélienne contre le peuple de Palestine, la guerre économique qui se nomme blocus contre les peuples de Cuba et du Venezuela, la guerre en Ukraine mais aussi les sanctions économiques qui sont une nouvelle forme de guerre, et qui frappent avant tout les travailleurs et travailleuses.
- L'analyse de la situation économique et sociale que vit le monde du travail, et notamment l'explosion de l'inflation, son impact sur le pouvoir d'achat en l'absence d'augmentation salariale suffisante du fait du blocage des patrons.
- Les luttes qui se sont développées dans beaucoup d'entreprises de nos champs professionnels, pour tenter de répondre justement à ce problème de perte de pouvoir d'achat, avec le constat qu'avec la continuité de la hausse des prix, ces luttes doivent se poursuivre.
- Le constat partagé que les salariés sont face à une attaque globale : salaires, casse des services publics et des emplois dans le privé, remise en cause de la protection sociale, retraite, assurance-chômage, et que face à cela, la riposte doit être générale.

Tout en étant lucides sur les difficultés à emmener les travailleurs dans ce combat, **les syndicats ont convenu qu'il y avait urgence à se mobiliser, à commencer par la date du 29 septembre. Des secteurs dans la Chimie, le Pétrole, le Caoutchouc seront en grève, dans l'action le 29 septembre.** Les syndicats doivent remonter les informations nécessaires pour alimenter le tableau des luttes afin que la Fédération les partage avec tous les Syndicats.



Le sujet de notre renforcement par la syndicalisation a été également abordé. Force est de constater que de trop nombreux syndicats ne sont pas à jour de cotisations. **Être à jour n'est pas une option ni une chose qu'on fait quand on n'a rien d'autre à faire, c'est un devoir militant et une obligation pour que l'organisation puisse fonctionner normalement.**

Enfin, les syndicats doivent se préparer au 53^{ème} Congrès confédéral qui se tiendra en mars prochain. Les enjeux sont considérables, avec sur la table la nécessité de construire la CGT dont nous avons besoin, combative, indépendante, une CGT de masse et de lutte de classe, avec une stratégie interprofessionnelle de convergence des luttes pour gagner le changement de société, qui va commencer avec le 29 septembre.



HAUSSE DU TARIF DE L'ÉLECTRICITÉ

QUAND LES SPÉCULATEURS PROFITENT ET QUE LES CONSOMMATEURS TRINQUENT !

Les prix de gros de l'électricité se sont envolés ces dernières semaines. Alors qu'aujourd'hui il n'y a pas de pénurie, la spéculation fait flamber les prix en passant de 85 euros le Mégawatt-heure à plus de 1 000 euros en un an, soit une multiplication par 12 !

Lors de la révolution industrielle et au début du 20^{ème} siècle, les industriels ont investi pour avoir leurs propres installations de production d'énergie afin de pouvoir adosser leurs unités de production.

Après la deuxième guerre mondiale, en 1946, c'est la nationalisation du secteur de l'électricité à la suite d'un âpre combat contre le capitalisme.

La production d'énergie et l'entretien des installations se sont professionnalisés et c'était du domaine public. EDF était là pour cela et assurait la quantité d'énergie nécessaire avec des tarifs régulés pour la population et des contrats pour les industriels qui participaient financièrement à l'effort d'investissement pour de nouvelles unités de productions d'électricité.

Les politiques libérales menées depuis 1996, libération du marché de l'électricité avec un découpage d'EDF, ont fragilisé la production d'énergie. La libération du marché de l'électricité avec un manque d'investissement a amené à la situation actuelle.

Ces réformes ont été à l'encontre de la réponse aux besoins des populations. Les politiques d'austérité privent les services publics des moyens de financement nécessaires. Les premières conséquences sont l'augmentation de la précarité énergétique et la disparition des industries, notamment les plus énergivores.

La CGT porte un vrai projet de Service public.

Le Pôle public de l'énergie complète l'exigence de renationalisation de l'ensemble du secteur de l'énergie, mais vise aussi à renforcer la maîtrise publique sur l'ensemble du champ de l'énergie en attribuant des pouvoirs réels aux élus et aux citoyens, pour aller vers des nationalisations.

La renationalisation totale du secteur de l'énergie permettrait une maîtrise et le contrôle de la production d'énergie, des barrages hydrauliques et surtout d'avoir un plan d'investissement ambitieux pour assurer un prix maîtrisé.

Une renationalisation totale éviterait aussi à EDF de brader $\frac{1}{4}$ de sa production au tarif de l'ARENH (42 euros) à des marchands qui la revendent sur le marché avec des marges considérables pendant que la population voit la facture grimper en flèche.

Les Services publics contribuent au développement économique et social, ils apportent la réponse aux besoins sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs.

Ils doivent également satisfaire les nouveaux besoins sociaux : transition écologique et énergétique, aménagement du territoire, numérique, perte d'autonomie, etc ...

L'hiver approche et déjà les travailleurs ont choisi entre manger ou se chauffer ?

**Nous avons tous besoin d'énergie,
alors défendons là !**



p.4 Tract "clefs en main" à diffuser massivement



CONTRE L'AUSTÉRITÉ SALARIALE MOBILISATION GÉNÉRALE LE 29 SEPTEMBRE

Après une année 2021 d'austérité salariale par le gel des salaires pour 45 % des travailleurs français et alors que les dividendes n'ont cessé d'être distribués aux actionnaires, Emmanuel MACRON annonce la fin de « l'abondance » pour fin 2022.

Fin de l'abondance pour qui ? Surtout pas pour les actionnaires qui verront leurs dividendes augmenter de 30 % pour atteindre 66 milliards d'euros sur l'hexagone et 1 800 milliards d'euros sur la planète.

Dans le même temps, les salariés se sont vu attribuer une augmentation salariale moyenne de 0,6 % en 2021 et de 2 % en 2022, alors que l'inflation ne cesse de croître pour atteindre 6 % en août, soit une perte de pouvoir d'achat de 4%.

Ce ne sont pas les mesurette du gouvernement qui viendront en aide aux Français à l'image de la prime pour un vélo électrique qui octroie 400 € pour un revenu fiscal de référence de 6 300 € annuel. Cela correspond à un salaire qui ne permet déjà pas de vivre dignement, mais de survivre. La priorité sera avant tout de pouvoir se loger et se nourrir.

La seule façon de subvenir à ses besoins essentiels ne peut passer que par les augmentations de salaire et non par des aides obsolètes ponctuelles. Pour cela, il est indispensable de redonner la part des richesses créées par les salariés, aux salariés.

Les travailleuses et travailleurs ne peuvent plus se contenter des miettes issues de leur production et encore moins de voir leurs conditions de travail se dégrader. Il est temps de faire cesser les heures supplémentaires pour combler les déficits d'emplois ou pour améliorer notre quotidien.

Partageons le travail pour offrir un emploi à chacun et améliorer les conditions de travail. Il va donc de soi qu'une éventuelle réforme des retraites sur le programme MACRON ne peut-être que néfaste pour les salariés.

- **15 €/PAR HEURE** (2 000 € PAR MOIS, POUR 32H00/ SEMAINE).
- **32H00 SEMAINE ET 28H00 POUR LES TRAVAUX PENIBLES.**
- **60 ANS POUR UN DEPART EN RETRAITE, 55 ANS POUR LE TRAVAIL PENIBLE.**